



Pandémie COVID-19 et sans-papiers, communiqué de presse

Genève, le 13 mai 2020

Le Collectif de soutien aux sans-papiers de Genève a pris connaissance avec consternation du communiqué de presse de l'UDC suisse, daté du 12 mai, au sujet des sans-papiers et de la pandémie de coronavirus en cours. Instrumentalisant les résultats d'une [étude récente menée par les HUG et MSF](#) à des fins de communication politique, l'UDC accuse les personnes sans statut légal de propager la maladie en refusant d'être dépistés et en ne respectant pas les normes de distanciation sociale. Ces clichés négatifs associant populations migrantes et maladie rappellent (et ce n'est certainement pas une erreur) les heures les plus sombres de notre histoire. Comme lors de toutes les grandes épidémies passées, certains groupes sont pris pour cible et accusés de propager la maladie : ce qu'on reprochait hier aux Juifs ou aux sorcières, on le reproche aujourd'hui aux sans-papiers.

Les organisations membres du Collectif partagent les constats de l'étude menée par les professionnels de la santé, qui montrent que c'est la précarité (bien davantage que l'absence de statut) qui accroît l'exposition au virus. Depuis de nombreuses années, associations de terrain et syndicats ne cessent d'alerter les autorités et le public sur le fait que l'absence de statut légal est un facteur de vulnérabilité majeur pour les personnes concernées. Être sans-papiers les met de facto dans des situations à risque sur le marché du travail (salaires bas, conditions de travail précaires, abus de la part d'employeurs, exploitation au travail), dans le domaine du logement (dans l'impossibilité de signer un bail à leur nom, les personnes sont contraintes de vivre dans des sous-locations précaires, trop chères, parfois insalubres), dans leur accès à la santé (barrières financières, accès aux subsides restreint pour les adultes, pas d'assurance perte de gain qui leur permette de ne pas aller travailler quand elles sont malades), ou encore vis-à-vis de criminels (y compris sexuels) qui ciblent spécifiquement ces communautés parce qu'ils savent qu'elles craignent de contacter la police. Dans toutes ces situations, la crainte d'une dénonciation aux autorités migratoires empêche les personnes sans statut légal de faire valoir leurs droits et de chercher de l'aide. C'est bien ce cumul de vulnérabilités qui les amène à être sur-représentées dans les catégories les plus touchées par la pandémie de COVID-19. Le leur reprocher revient à blâmer les victimes, et à ignorer volontairement qu'elles n'ont pas la possibilité d'agir sur la plupart de ces paramètres.

CRÉÉ EN 2001, LE COLLECTIF DE SOUTIEN AUX SANS-PAPIERS DE GENÈVE EST CONSTITUÉ DES ORGANISATIONS SUIVANTES :

ASLOCA • ASSOCIATION BOLIVIENNE DE GENÈVE • BOLIVIA 9 • CAMARADA • CARITAS • CENTRE DE CONTACT SUISSES IMMIGRÉS • CENTRE DE LA ROSERAIE • CENTRE SOCIAL PROTESTANT • CETIM • COMMUNAUTÉ DE BASE DU PONT D'ARVE • COMMUNAUTÉ GENEVOISE D'ACTION SYNDICALE • CONFÉRENCE UNIVERSITAIRE DES ASSOCIATIONS D'ÉTUDIANTS • COORDINATION ASILE GENÈVE • ELISA ASILE • ESPACE 360 • ESPACE SOLIDAIRE PÂQUIS • ÉVANGILE ET TRAVAIL • GENEVA FORUM FOR PHILIPPINE CONCERNS • GROUPE CHRÉTIEN-SOCIAL DU PDC • LIGUE SUISSE DES DROITS DE L'HOMME • MAISON KULTURA • OSEO - GENÈVE • PARTI SOCIALISTE GENEVOIS • PARTI DU TRAVAIL • PERMANENCES VOLANTES DE L'EPER • PLURIELS • PROMOTION DES DROITS HUMAINS • SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE GENÈVE • SOLIDARITÉS • SYNA • SYNDICAT SIT • SYNDICAT DES SERVICES PUBLICS • SYNDICOM • UNIA-GENÈVE • UNIVERSITÉ POPULAIRE ALBANAISE • LES VERTS.

Si la « clandestinité » est un facteur, et que les personnes sans statut légal sont plus touchées par l'épidémie que la moyenne, l'UDC en porte une part de responsabilité. Car c'est bien la politique migratoire restrictive de la Suisse, voulue notamment par ce parti, qui génère des sans-papiers en ne prévoyant aucune voie d'immigration légale pour les ressortissant-e-s d'états tiers occupant des emplois peu qualifiés. Les membres du Collectif rejettent entièrement les pseudo-solutions simplistes de l'UDC comme l'expulsion systématique des personnes sans statut légal. Le seul véritable moyen de diminuer les vulnérabilités et les risques qui en découlent est de permettre aux personnes d'accéder à un statut de séjour stable, comme l'a démontré l'expérience de l'opération Papyrus. Ce n'est qu'alors qu'elles pourront défendre leurs droits et accéder sans entraves aux services qui leur permettront de ne pas être affectés de manière disproportionnée par une crise telle que celle-ci. Dans l'intervalle, les membres du Collectif en appellent à la mise à disposition de logements permettant le respect des distances sanitaires, l'accès généralisé au dépistage et à des soins gratuits, et des mesures permettant de renforcer le soutien social à ces populations particulièrement fragiles.